

## ALERTE : ÉQUIPES DE SÉCURITÉ DES PISTES

L'utilité des équipes locales de sécurité des pistes a été soulignée dans le cadre du Symposium mondial de la sécurité des pistes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui a eu lieu en mai 2011. Ces équipes constituent un élément essentiel d'un programme de sécurité efficace visant à prévenir et à atténuer les sorties de piste, les incursions sur piste et tout autre événement lié à la sécurité des pistes.

Réf. : Manuel sur la prévention des incursions sur piste (DOC 9870 de l'OACI)

---

### *Préoccupation*

Certains aéroports canadiens n'ont pas d'équipe locale de sécurité des pistes. Des réunions tenues régulièrement avec l'administration aéroportuaire, le fournisseur de services de navigation aérienne, les exploitants aériens et tout autre intervenant pertinent offrent une approche multidisciplinaire efficace en matière de gestion des opérations sur les pistes.

---

### *Recommandation*

Les administrations aéroportuaires devraient former une équipe locale de sécurité composée d'intervenants clés.

Déterminer les objectifs de l'équipe :

- a) Améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur la sécurité des pistes.
  - b) Vérifier que la signalisation et les marques sont conformes à la réglementation canadienne et visibles à la fois aux pilotes et aux chauffeurs.
  - c) Élaborer des projets visant à améliorer les normes en matière de communication.
  - d) Cerner les nouvelles technologies qui pourraient aider à réduire les risques d'incursion sur piste.
  - e) S'assurer que les procédures sont conformes aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et à la réglementation canadienne, si cette dernière est différente.
  - f) Sensibiliser les intervenants de la région à la sécurité des pistes en élaborant et en publiant du matériel didactique et de formation à l'intention des contrôleurs / spécialistes de l'information de vol, des pilotes et du personnel qui conduit les véhicules sur l'aérodrome.
- Écrire un mandat. Par exemple :
- L'équipe de sécurité des pistes améliorera le niveau de sécurité sur les pistes en faisant ce qui suit :
- a) Déterminer le nombre, le type et, le cas échéant, la gravité des incursions sur piste.
  - b) Prendre en considération les résultats des rapports d'enquête pour établir des points chauds locaux ou des secteurs de problèmes à l'aérodrome.
  - c) Travailler en tant qu'équipe unie pour mieux comprendre les difficultés opérationnelles du personnel.
  - d) Travailler dans d'autres domaines et recommander des points à améliorer.
  - e) S'assurer que les recommandations comprises dans le *Manuel sur la prévention des incursions sur piste* (DOC 9870) sont mises en œuvre lorsqu'elles sont conformes à la réglementation canadienne.
  - f) Cerner les secteurs de problèmes locaux et suggérer des améliorations.
  - g) Mener une campagne de sensibilisation à la sécurité des pistes axée sur les problèmes locaux, p. ex., créer et distribuer des cartes des points chauds locaux ou d'autre matériel d'orientation, au besoin.
  - h) Examiner régulièrement le terrain d'aviation pour en assurer l'exactitude et la conformité aux SARP de l'OACI ou à la réglementation canadienne, si cette dernière est différente.
-